

**Réunion des États parties à la Convention
sur l'interdiction de la mise au point,
de la fabrication et du stockage des
armes bactériologiques (biologiques)
ou à toxines et sur leur destruction**

7 octobre 2014
Français
Original: anglais

Genève, 1^{er}-5 décembre 2014
Point 3 de l'ordre du jour provisoire
Adoption du programme de travail

Programme de travail provisoire

Soumis par le Président

<i>Jour</i>	<i>Matin (10 heures-13 heures)</i>	<i>Après-midi (15 heures-18 heures)</i>
Lundi 1 ^{er} décembre	Formalités d'ouverture (points 1 à 4 de l'ordre du jour)	Débat général (point 6 de l'ordre du jour) (<i>suite</i>)
	Examen du rapport de la Réunion d'experts (point 5 de l'ordre du jour)	Séance informelle consacrée aux déclarations d'ONG
	Débat général (point 6 de l'ordre du jour)	
Mardi 2 décembre	Point permanent de l'ordre du jour: coopération et assistance, l'accent étant mis sur le renforcement de la coopération et de l'assistance au titre de l'article X (point 7 de l'ordre du jour)	Point permanent de l'ordre du jour: examen des évolutions survenues dans le domaine de la science et de la technologie présentant un intérêt pour la Convention (point 8 de l'ordre du jour)
Mercredi 3 décembre	Point permanent de l'ordre du jour: renforcement de l'application nationale (point 9 de l'ordre du jour)	Point biennal de l'ordre du jour: moyens de renforcer l'application de l'article VII, y compris l'examen de procédures et mécanismes détaillés pour l'apport d'une assistance et d'une coopération par les États parties (point 10 de l'ordre du jour)
Jeudi 4 décembre	Points permanents et point biennal de l'ordre du jour (points 7 à 10 de l'ordre du jour) (<i>suite</i>)	Progrès accomplis sur la voie de l'universalisation de la Convention (point 11 de l'ordre du jour)
		<ul style="list-style-type: none"> • Rapports du Président et des États parties sur les activités en matière d'universalisation
		Rapport annuel de l'Unité d'appui à l'application (point 12 de l'ordre du jour)

GE.14-18087 (F) 091014 091014



* 1 4 1 8 0 8 7 *

Merci de recycler



<i>Jour</i>	<i>Matin (10 heures-13 heures)</i>	<i>Après-midi (15 heures-18 heures)</i>
Vendredi 5 décembre	<p>Modalités d'organisation de la Réunion d'experts et de la Réunion des États parties de 2015 (point 13 de l'ordre du jour)</p> <ul style="list-style-type: none">• Nomination du Président et des Vice-Présidents pour 2015• Dates de la Réunion d'experts et de la Réunion des États parties en 2015 <p>Consultations informelles sur le rapport de la Réunion</p>	<p>Adoption du rapport de la Réunion (point 14 de l'ordre du jour)</p> <p>Clôture de la Réunion (point 15 de l'ordre du jour)</p>
